

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an
Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr.
Autres départements .. 7 fr. 14 fr. 24 fr.
Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.
(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale
DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement :
A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort
et dans ses succursales de Saint-Etienne et de
Grenoble.
A PARIS, chez M. AUDEBERT, 10, place de la
Bourse.

DISCOURS DU HAVRE

M. Goblet vient de prononcer à l'inauguration de l'exposition du Havre, un très important discours dont notre correspondance télégraphique nous a permis de faire connaître, hier, à nos lecteurs, un résumé très complet.

Le texte de ce discours, que nous publions plus loin, nous dispense d'analyser en détail ce que l'on peut considérer, à la veille de la rentrée des Chambres, comme un véritable message adressé au pays par le président du Conseil.

Nous limiterons donc notre examen aux parties de ce document, qui nous paraissent les plus importantes, et dont il nous semble qu'il y ait dans la pensée de l'orateur — quel que soit son point de vue — une portée d'enseignement pour les électeurs et pour les élus.

Le discours de M. Goblet s'adresse, en effet, aux uns et aux autres. C'est un programme de politique gouvernementale, c'est un discours ministériel dans toute l'acceptation du mot et, considéré à ce point de vue, il vise exclusivement les membres du Parlement.

Mais c'est aussi un de ces discours qu'on prononce, les fenêtres ouvertes, pour qu'on l'entende dans la rue, avec l'intention avouée que les échos de la salle du banquet emportent la parole de l'orateur jusque dans les profondeurs des masses populaires. On ne pourrait certes pas trouver dans le discours de M. Goblet une plate-forme électorale, mais on y trouverait facilement une invitation aux électeurs à chercher cette plate-forme.

Ce qu'il faut retenir tout d'abord dans l'exorde, c'est la déclaration que « le temps des épreuves n'est pas encore passé ». Venant immédiatement après la constatation officielle des difficultés internationales, qui ont failli récemment provoquer un conflit, cette déclaration nous montre que le chef du cabinet français n'est que médiocrement assuré du maintien de la paix. Le ministre, il est vrai, envisage l'éventualité d'une guerre avec tristesse, mais avec confiance. « Si nous, avons besoin de la paix, dit-il, si personne ne doute de notre volonté de la conserver, personne ne peut douter non plus que nous avons la ferme résolution de ne rien sacrifier, ni nos droits, ni notre honneur. »

« La France relève de ses désastres à plus confiance en elle-même. Bien loin de menacer aucun peuple, elle est prête à accueillir avec joie et réciprocité toutes les sympathies. Elle

ne serait pas moins prête, si le fallait, à faire face à d'injustes agressions. »

Nous ignorons comment ceux à qui s'adresse ce langage ferme, sans fanfaronnerie, sans accablant, les paroles de M. Goblet, et quelle impression elles produiront sur eux. Mais ce dont nous sommes certains, c'est qu'il comprendront et qu'ils réfléchiront. Leur héroïsme ne va pas jusqu'à la témérité et la paix sera bien près d'être assurée en Europe, si ces excellents voisins sont convaincus que nos forces sont non pas supérieures, mais seulement égales à celles dont ils disposent.

Aussi la conclusion pratique de cette première partie du discours ministériel c'est de hâter l'achèvement de notre réorganisation militaire et de ne rien mettre à l'ordre du jour des débats parlementaires avant les projets de loi du général Boulanger. On cessera d'entendre le « Delenda Carthago » de la presse bismarkienne lorsque Carthago — (Carthago c'est nous) aura complètement refait ses flottes et ses armées.

Si la première partie du discours, celle qui traite de la question extérieure, s'adresse à la fois au public et au monde politique; la seconde, consacrée à notre situation intérieure, est faite surtout pour les électeurs. C'est à eux qu'il s'adresse pour trouver l'invitation à chercher pour 1889 une plate-forme électorale.

M. Goblet constate d'abord que le parti républicain a regagné, en deux ans, tout le terrain qu'il semblait avoir perdu aux élections d'octobre 1885; puis il fait une seconde constatation dont nous avons moins à nous réjouir que de la première, mais qu'il ne faut pas moins accepter car elle est parfaitement exacte : c'est que la difficulté de la situation intérieure provient de la division entre républicains et de leurs divergences sur la façon de comprendre le fonctionnement et les institutions de la République.

« Certes, dit M. Goblet dont nous retenirons l'aveu, ces institutions ne sauraient être celles des régimes monarchiques; elles doivent se transformer progressivement dans le sens des principes républicains; mais comment et dans quelle mesure cette transformation peut-elle s'accomplir? »

« A l'heure actuelle, les uns voudraient des réformes radicales; ils les réclament d'urgence et ils invitent le gouvernement à en prendre l'initiative sans se soucier s'il y a dans le Parlement une majorité pour les accepter. »

« Les autres hésitent, craignant une évolution trop rapide... »

Entre les deux le gouvernement, cherchant une majorité et ne la trou-

vant pas est condamné ou à l'immobilité ou à l'insuffisance. C'est le pays seul qui peut mettre fin à cette situation en précisant ses volontés dans les futures élections et en envoyant au Parlement une majorité qui soit assez compacte, assez unie pour aboutir à un résultat.

C'est la conclusion de M. Goblet, c'est la conclusion de tous ceux qui s'occupent quelque peu de politique. Ce que nous avons donc à faire, c'est de chercher, pour 1885, une plate-forme électorale qui permette la constitution d'une majorité compacte et unie, sans laquelle aucun gouvernement ne peut agir, ni même durer, sans laquelle aucune réforme n'est possible.

La politique du parti radical au parlement, et hors du parlement, doit donc avoir pour unique objectif de préparer les élections générales prochaines. C'est depuis longtemps notre conviction et nous sommes heureux que l'aveu d'impuissance gouvernementale loyalement fait par M. Goblet rende aujourd'hui cette vérité évidente à tous les yeux.

En attendant il faut boucler le budget de 1888, et M. Goblet déclare que toutes les économies selon lui réalisables ne suffiraient pas encore à équilibrer les recettes et les dépenses.

Si l'on possédait assez d'énergie pour faire toutes les économies que l'on peut faire, on obtiendrait cet équilibre parfait, mais cette vigueur il serait complètement inutile de la demander à la Chambre actuelle.

Ce ne sera qu'après les élections générales, quand le scrutin populaire aura fait une nouvelle répartition des forces entre les partis, et lorsqu'une majorité stable sera sortie du renouvellement de la Chambre que l'on pourra parler de mesures radicales.

Aujourd'hui, il ne peut être question ni d'arracher ni de guérir.

On ne peut pas parler de remède, et il faut se contenter de palliatifs; en d'autres termes, nous devons nous résigner à une élévation de taxes et à un emprunt.

Cette année encore, nous aurons donc un budget d'attente. Comme nous avons un ministère d'attente, une Chambre d'attente et une Constitution d'attente.

C'est aux électeurs à préparer l'avenir et à faire en sorte qu'en 1889, ils ne soient pas, par leur faute, condamnés à se dire : « Nous avons attendu sous l'orme. »

ERNEST VAUQUELIN

LES ÉLECTIONS PARISIENNES

Hier, dimanche, avaient lieu les élections pour le renouvellement du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine. Trois listes étaient en présence : l'une

formée par la coalition des royalistes et des impérialistes, soutenue par l'Autorité, le Gaulois, la Patrie, le Soleil, le Français, etc., etc., c'est-à-dire par tous les journaux bonapartistes et orléanistes. Contre cette liste cléricalo-monarchiste les comités et les journaux républicains radicaux-socialistes représentaient une liste de conciliation sur laquelle figuraient, à côté des conseillers autonomistes sortants, un certain nombre de candidats républicains qui se rapprochent plus ou moins du programme radical. Cette liste est la même avec quelques variantes, dans l'Intransigeant, la Justice, le Radical, la Lanterne, le Rappel et le Petit Parisien. Quelques journaux républicains modérés comme Paris dont le rédacteur en chef, M. Charles Laurent est porté comme candidat par les journaux radicaux, dans le quartier de la chaussée d'Antin, appuient également la liste radicale-socialiste.

Un journal, le Cri du Peuple, soutient seul une liste de candidats collectivistes-révolutionnaires et anarchistes, parmi lesquels il a inscrit quelques noms appartenant au parti possibiliste.

La presse opportuniste s'abstient de présenter une liste pour l'ensemble des vingt arrondissements, certaine qu'elle était d'avance d'échouer, à Paris, un échec complet.

Les journaux opportunistes se contentent de faire une sélection parmi les candidats de la liste républicaine et de recommander aux électeurs les plus modérés de ces candidats auxquels elle adjoint, pour quelques quartiers seulement, quelques-uns des conseillers sortants qui formaient, à l'Hôtel de Ville, dans la précédente session, le groupe des opportunistes honteux.

On trouvera plus loin les résultats du scrutin qui nous serons parvenus au moment de mettre sous presse.

DÉPÊCHES

DE « LA TRIBUNE »

Par fil télégraphique spécial

INFORMATIONS

LE COMTE TISZA A VIENNE

Pesth, 8 mai.

Le comte Tisza, président du Conseil des ministres de Hongrie, va se rendre à Vienne dans le courant de la semaine prochaine.

La session du parlement hongrois sera close, le 22 mai, par le discours du trône.

TRAVAUX PUBLICS EN TUNISIE

Tunis, 8 mai.

M. Devès et les ingénieurs de la ligne Bône-Guelma se sont rendus aujourd'hui à Hamalf, première station du chemin de fer de Sousse par l'Enfida.

On annonce d'autre part qu'une société parisienne vient d'accepter les plans et devis pour le projet de construction pour le port de Tunis.

LE LANCEMENT DU « NEPTUNE »

Brest, 8 mai.

Le cuirassé Neptune a été lancé aujourd'hui. Cette opération a été couronnée d'un plein succès.

Le temps était superbe et l'affluence considérable.

CONFÉRENCE PHILANTHROPIQUE A TUNIS

Tunis, 8 mai.

M. Jean Aicard, le poète proverbial bien connu, auteur de *Smilis* et de *Jean des Figues*, a fait hier soir au théâtre français de Tunis, une confé-

rence sur la poésie populaire, au bénéfice de l'œuvre des crèches.

La salle était comble.

TENDANCES PACIFIQUES A BERLIN

Berlin, 8 mai.

On ne partage pas ici les appréhensions politiques qui se sont manifestées à la Bourse de Paris.

L'opinion générale est que tout rentrera dans le calme si le gouvernement français se montre assez énergique pour empêcher tout excès.

On a remarqué que les manifestations de l'Eden ont eu pour effet de faire renoncer au voyage que se proposaient de faire à Paris, plusieurs personnalités de Berlin qui ont craint d'être exposés à des désagréments pendant leur séjour en France.

LE PERCEMENT DU JUTLAND

Berlin, 8 mai.

Le 6 juin prochain aura lieu, en présence de l'empereur, l'inauguration des travaux du canal qui doit relier la mer Baltique à la mer du Nord.

LA SITUATION A CUBA

Madrid, 8 mai.

Le gouvernement et les députés des *Arzobispos* ont reçu des informations annonçant qu'une nouvelle agitation se manifeste parmi les émigrés cubains dans la Floride et l'Amérique centrale.

Les agitateurs organiseraient une expédition de filibustiers contre la partie orientale de Cuba, où ils espèrent exploiter le malaise causé par les brigands, les nègres et par l'état financier et agricole de la colonie, qui laisse beaucoup à désirer.

La Banque d'Espagne craint d'assimiler le mouvement, craignant qu'il ne soit aux mains des espagnols pour les avances financières opérées par elles, parce que la garantie offerte par les donnes cubaines lui paraît insuffisante.

LE PROCÈS KLEIN-SCHNEEBELE

Leipzig, 8 mai.

On assure que le procès Klein-Schneebel va suivre son cours devant la haute-cour de Leipzig.

CHRONIQUE PARISIENNE

Paris électoral. — Le rêve d'un coloriste.

— J. P. Millet.

Paris, 8 mai.

Je n'abuserai pas de l'indisposition de mon excellent collaborateur Maurice Renaud pour marcher sournoisement dans ses plates-bandes et empiéter sur ses attributions. La politique n'est pas de mon domaine, et je n'ai nulle envie, on peut le croire, de parler gravement de l'axe de la majorité, de l'équilibre européen ou de l'assiette de l'impôt. Je laisse ces matières sévères aux abstraits de quintessence, qui, sans doute préparés dès l'enfance à ce sévère apostolat, passent leur vie à écarquiller les yeux pour voir si « l'horison ne se couvre pas de nuages », ou si de menaçants « points noirs » n'y viennent pas faire, de temps à autres, une prophétique apparition.

Pour moi, la politique est chose mystérieuse et redoutable; je n'y touche jamais qu'avec une extrême circonspection, et seulement du bout du doigt. Ainsi, sachez-vous ce qui me frappe et m'intéresse le plus vivement dans les élections municipales qui se préparent à Paris, et qui même auront, en lieu

lorsque cette lettre passera sous les yeux des lecteurs de la Tribune? C'est le pittoresque changement qu'une débauche effroyable d'affiches, de placards, de bandes, de manifestes, d'appels, de déclarations, de protestations, imprime aux différents arrondissements de la grande ville.

Un afficheur sans gêne, après avoir tapissé toutes les murailles du quartier Latin de placards opportunistes, n'a pas hésité une seconde à en coller un bon nombre sur le soubassement de la fontaine Saint-Michel. Il y a particulièrement un dragon vomissant de l'eau par sa gueule large ouverte, qui, pour sa part, a hérité d'une demi-douzaine d'affiches, toutes du même camp, mais de couleurs très variées. A la place du candidat ainsi recommandé, je ne serais pas sans inquiétude sur le résultat final. Car enfin, sa profession de foi, sa candidature s'appuie, on ne saurait le nier, sur des chimères.

Jusqu'ici on n'a pas encore utilisé l'obélisque de Louqsor; mais le nombre des candidats augmentant d'heure en heure, je ne doute point que d'ici à demain au plus tard nous voyons les sévères monolithes contemporains de Chéops le Grand, transformés en colonnes d'affichage.

O décadence! O monstrueux triomphe de l'utilitarisme! Sur cette pierre où Jammes imprimait son sceau souverain, entre le poète et l'ibis sacré, Aristide Bourdapoli, candidat fumiste, affirmera en un français douteux son goût pour le mandat municipal et la bonne opinion qu'il a de lui-même.

Et pourtant, Paris, je lui-même, est vraiment curieux sous cette averse de prospectus, sous cette grêle de manifestes, qui jaspent la façade grise de nos monuments et plaquent des notes claires, rouge vif, jaune flamboyant ou bleu cru, à travers nos rues embrumées par ce printemps humide. Ces murailles bariolées, ces oppositions de couleurs vives, ravivaient l'œil d'un coloriste, et me font songer, par une naturelle association d'idées, à ce grand artiste, Jean-François Millet, auquel on va élever une statue à Cherbourg et dont les œuvres viennent d'être rassemblées dans une solennelle exposition qui s'ouvre précisément demain au palais de l'Ecole des Beaux-Arts.

L'hommage qu'on va rendre à ce grand peintre de la terre et des paysans est bien tardif; il n'effacera pas le souvenir cruel des injustices dont ce maître incomparable eut à souffrir toute sa vie, lui dont le génie n'a été reconnu qu'au moment où, vaincu par la lutte, il succombait à la fatigue et à la tristesse.

Dans son pays, Millet a laissé de profonds souvenirs. Les habitants du village de Gréville, où il est né, connaissent tous son nom, et ceux qui furent ses compagnons d'enfance rappellent les étonnantes dispositions qu'il montrait, tout enfant, pour le dessin. Paysan lui-même, il n'eut d'abord d'autre maître que son inspiration. Il ne se mettait au travail, il ne sortait son carton à dessin de l'armoire rustique, que lorsqu'il revenait des champs, bien fatigué d'avoir fauché et labouré la terre : « Je veux, disait-il plus tard, « lorsqu'il peignait l'Homme à la houe, « je veux qu'on entende crier la terre, « comme j'ai voulu que, dans mon An-gelus, on entende les cloches! »

Et, en effet, en regardant ces deux chefs-d'œuvre, on entend la terre crier sous la houe et la voix de bronze lan-

Édition de LA TRIBUNE du 9 Mai 1887.

GERMINAL

PAR

ÉMILE ZOLA.

CINQUIÈME PARTIE

IV

On arriva à Gaston-Marie, en une masse grossie encore, plus de deux mille cinq cents forcenés, brisant tout, balayant tout, avec la force accrue du torrent qui roule. Des gendarmes y avaient passé une heure plus tôt, et s'en étaient allés du côté de St-Thomas, égarés par des paysans, sans même avoir la précaution, dans leur hâte, de laisser un poste de quelques hommes, pour garder la fosse. En moins d'un quart d'heure, les feux furent renversés, les chaudières vidées, les bâtiments envahis et dévastés. Mais c'était surtout la pompe qu'on menaçait. Il ne suffisait pas qu'elle s'arrêtât au dernier souffle expirant de la vapeur, on se jetait sur elle comme sur une personne vivante, dont on voulait la vie.

— A toi le premier coup! répétait Etienne, en mettant un marteau au poing de Chaval. Allons! tu as juré avec les autres!

Chaval tremblait, se reculait et, dans la bousculade, le marteau tomba, pendant que les camarades, sans attendre, massacraient la pompe à coups de barre de fer, à coups de brique, à coups de tout ce qu'ils rencontraient sous leurs mains. Quelques-uns même brisaient sur elle des bâtons. Les écrous sautaient, les pièces d'acier et de cuivre se disloquaient, ainsi que des membres arrachés. Un coup de pioche à toute volée fracassa le corps de fonte et l'eau s'échappa, se vida, et il y eut un gargouillement suprême, pareil à un hoquet d'agonie.

C'était la fin, la bande se retrouva dehors, folle, s'écrasant derrière Etienne, qui ne lâchait point Chaval.

— A mort, le traître! au puits! au puits!

Le misérable, livide, bégayait, en revenant, avec l'obstination imbécile de l'idée fixe, à son besoin de se débarrasser.

— Attends, si ça de gêne, dit la Levaque. Tiens! voilà le baquet!

Il y avait là une mare, une infiltration des eaux de la pompe. Elle était blanche d'une épaisse couche de glace; et on l'y poussa, on cassa cette glace, on le força à tremper sa tête dans cette eau si froide.

— Plonge donc! répétait la Brûlé. Nom de Dieu! si tu ne plonges pas, on te fout dedans... Et maintenant, tu vas boire un coup, oui, oui! comme les bêtes, la gueule dans l'eau!

Il dut boire, à quatre pattes. Tous

riaient, d'un rire de cruauté. Une femme lui tira les oreilles, une autre lui jeta au visage une poignée de crotin, trouvée fraîche sur la route. Son vieux tricet ne tenait plus, en lambeaux. Et, hagard, il bûit, il donnait des coups d'échine pour fuir.

Maheu l'avait poussé, la Maheude était parmi celles qui s'acharnaient, satisfaisant tous les deux leur rancune ancienne; et la Mouquette elle-même, qui restait d'ordinaire la bonne camarade de ses galants, s'enragait après celui-là, le traitait de bon à rien, parlait de le déculotter, pour voir s'il était encore un homme.

Etienne la fit taire.

— En voilà assez! Il n'y a pas besoin de s'y mettre tous... Si tu veux, toi, nous allons vider ça ensemble.

Ses poings se fermaient, ses yeux s'allumaient d'une fureur homicide, l'ivresse se tournait chez lui en un besoin de tuer.

— Es-tu prêt? Il faut que l'un de nous deux y reste... Donnez-lui un couteau. Fais le mien.

Catherine, épuisée, épouvantée, le regardait. Elle se souvenait de ces confidences, de son envie de manger un homme, lorsqu'il buvait, empoisonné dès le troisième verre, tellement ses soubresauts de parents lui avaient mis de cette saleté dans le corps. Brusquement elle s'élança, le souffla de ses deux mains de femme, lui cria sous le nez, étranglée d'indignation:

— Lâche! lâche! lâche!... Ce n'est donc pas ça trop, toutes ces abominations? Tu veux l'assommer, maintenant qu'il ne tient plus debout!

Elle se tourna vers son père et sa mère, elle se tourna vers les autres.

— Vous êtes des lâches! des lâches! Tuez-moi donc avec lui. Je vous saute à la figure, moi! si vous le touchez encore. Oh! les lâches!

Et elle s'était plantée devant son homme, elle le défendait, oubliant les coups, oubliant la vie de misère, soulevée dans l'idée qu'elle lui appartenait, puisqu'il l'avait prise, et que c'était une honte pour elle, quand en l'aimait ainsi.

Etienne, sous les claques de cette fille, était devenu blanc. Il avait failli d'abord l'assommer. Puis, après s'être essuyé la face, dans un geste d'homme qui se dégrise, il dit à Chaval, au milieu d'un grand silence:

— Elle a raison, ça suffit... Fous le camp!

Tout de suite, Chaval prit sa course, et Catherine galopa derrière lui. La foule, saisie, les regardait disparaître au coude de la route. Seule, la Maheude murmurait:

— Vous avez tort, fallait le garder. Il va pour sûr faire quelque traîtrise.

Mais la bande s'était remise en marche. Cinq heures allaient sonner, le soleil, d'une rougeur de braise, au bord de l'horizon, incendiait la plaine immense. Un colporteur qui passait leur apprit que les dragons descendaient du côté de Gréveccour. Alors ils se reprièrent, un ordre courut:

— A Montsou! à la Direction!... Du pain! du pain! du pain!

M. Hennebeau s'était mis devant la fenêtre de son cabinet, pour voir par-

tir la calèche qui emmenait sa femme déjeuner à Marchiennes. Il avait suivi un instant Nègre trotant près de la portière; puis, il était revenu tranquillement s'asseoir à son bureau.

Quand ni sa femme ni son neveu ne l'animait du bruit de leur existence, la maison semblait vide. Justement, ce jour-là, le cocher conduisait madame; Kosa, la nouvelle femme de chambre, avait congé jusqu'à cinq heures; et il ne restait qu'Hippolyte, le valet de chambre, se traînant en pantoufles par les pièces, et que la cuisinière, occupée depuis l'aube à se battre avec ses casseroles, tout entière au dîner que ses maîtres donnaient le soir. Aussi, M. Hennebeau se promettait-il une journée de gros travail, dans ce grand calme de la maison déserte.

Vers neuf heures, bien qu'il eût reçu l'ordre de renvoyer tout le monde, Hippolyte se permit d'annoncer Dansart, qui apportait des nouvelles. Le directeur apprit seulement alors la réunion tenue la veille, dans la forêt; et les détails étaient d'une telle netteté qu'il l'écoutait en songeant aux amours avec la Pierrette, si connus, que deux ou trois lettres anonymes par semaine dénonçaient les débordements du maître porion. Évidemment, le mari avait causé, cette police-là sentait le traversin. Il saisit même l'occasion, laissa entendre qu'il savait tout, et se hâta de recommander la prudence, dans la crainte d'un scandale. Effaré de ces reproches, au travers de son rapport, Dansart niait, bégayait des excuses, tandis que son grand nez avait le crâne, il n'insistait pas, heureux d'en être quitte

à si bon compte; car, d'ordinaire, le directeur se montrait d'une sévérité implacable d'homme pur, d'un employé se passant le régiment d'une fille, dans une fosse. L'entretien continuait sur la grève, cette réunion de la forêt n'était encore qu'une fanfaronnade de brailleurs, rien ne menaçait sérieusement. En tous cas, les coronas ne bougeraient seulement pas de quel-ques jours, sous l'impression respectueuse que la promenade militaire du matin devait avoir produite.

Lorsque M. Hennebeau se retrouva seul, il fut sur le point d'envoyer une dépêche au préfet. La crainte de donner inutilement cette preuve d'ingratitude le retint. Il ne se pardonnait déjà pas d'avoir manqué de flair, au point de dire partout, d'écrire même à la Régie, que la grève durerait au plus une quinzaine. Elle s'éternisait depuis près de deux mois, à sa grande surprise; et s'il s'en désespérait, il se sentait chaque jour diminué, compromis, forcé d'imaginer un coup d'éclat, s'il voulait rentrer en grâce près des régisseurs. Il leur avait justement demandé des ordres, dans l'attente d'une bagarre.

La réponse tardait, il l'attendait par le courrier de l'après-midi. Et il se disait qu'il serait temps alors de lancer des télégrammes, pour faire occuper militairement les fosses, si telle était l'intention de ces messieurs. Selon lui, ce serait la bataille, du sang et des morts, à coup sûr. Une responsabilité pareille le troublait, malgré son énergie habituelle.

(A suivre.)

cer dans le crépuscule son mélancolique appel.

Il y avait en face de la maison de son père un puits très pittoresque qui tombe en ruines aujourd'hui. Ce fut son premier modèle. Devenu le grand artiste que l'on sait, il avait gardé pour ce puits une affection attendrie : c'est à force de s'acharner à le reproduire qu'il avait senti ce qu'il pouvait faire.

La famille était nombreuse : il ne fallait pas songer à donner des maîtres à l'enfant. Ce ne fut qu'à vingt ans qu'il put s'en aller à trois lieues de son village, à Cherbourg, prendre ses premières leçons chez le brave homme de professeur de la ville, chez lequel il arriva, s'émouvant : « Qu'ai-je à vous apprendre ? dit-il, c'est vous qui me donnez des leçons ! »

Il s'employa alors à faire obtenir à son illustre élève une petite pension du conseil municipal et du département, qui permirent à Millet... d'aller mourir de faim à Paris. Ce qu'il eut à souffrir pendant ces premières années de Paris est inouï. Son talent sévère et robuste ne se prêtait pas aux commandes faciles, et il était trop fier, d'ailleurs, pour se plier aux exigences des marchands. Il préférait des scènes rustiques, des paysans dans leur misère, dans leur vérité et, comme le lui dit alors un prétendu amateur, « cela ne flattait pas l'œil ».

C'est alors qu'il alla, avec la conscience de ce qu'il valait, s'installer avec les siens (il avait douze enfants...) dans une vraie chaumière, à Barbizon, sur la lisière de la forêt de Fontainebleau. Là, vêtu en paysan, les pieds dans des sabots, le corps couvert d'une blouse trouée, Millet travaillait avec un acharnement farouche, sans jamais parvenir à conquérir, non la fortune, non pas même l'aisance, mais seulement la tranquillité : « Songez, mon cher Sensier, écrivait-il vers 1865, à l'un de ses plus fidèles amis, songez que nous n'avons pas quarante sous à la maison. Et voilà vingt ans que « cela dure ! »

Plusieurs fois ce grand homme agita la question du suicide, aimant mieux en finir d'un coup que de voir ses enfants dépérir lentement de misère sous ses yeux, malgré ses efforts et son obstination dans la lutte. Un jour, il échangea six de ses plus importants dessins contre... une paire de souliers. Un autre jour, on annonce à ce va-nu-pieds sublime qu'enfin une de ses œuvres a été achetée mille francs par un américain qui désire garder l'anonymat. Millet pleure de joie ; il veut connaître à tout prix cet amateur délicat, qui apprécie sa peinture, jusque-là si dédaignée. Qu'apprendra-t-il ? Que l'américain était tout bonnement son camarade et son admirateur Théodore Rousseau, qui pour ne pas l'humilier, s'était fait passer pour un acheteur étranger.

Toute sa vie, Millet s'estima très heureux, chaque fois qu'il peut vendre deux ou trois cents francs des toiles qu'il avait peintes, vingt ans à peine après sa mort, atteignant facilement dans les ventes publiques 150 et même 180,000 francs.

L'Angelus, qui fut payé douze cents francs — par exception ! — à Millet, appartient aujourd'hui à M. Secrétan, lequel, à ma connaissance, en a tout dernièrement refusé six cent mille francs : oui, vous avez bien lu, plus d'un demi-million. Il est vrai que cette admirable toile est peut-être le chef-d'œuvre le plus parfait de la peinture moderne.

Or, à l'époque même où Millet produisait ces merveilleux tableaux qui lui vaudront dans l'avenir une gloire impérissable, et dont chacun représente une fortune, voici ce qu'il écrivait au plus intime confident de sa noire détresse :

Mon cher Sensier, j'ai apporté en venant ici deux dessins destinés à Bouguet ; ils sont assez importants, surtout un, mais malheureusement, j'en étais pas convenu de prix avec lui. Je lui ai demandé 60 francs de chacun, ce qu'il n'a pas voulu me donner ; et, de mon côté, je ne pouvais pas rabattre de mon prix. J'ai donc renoncé à ces dessins, que Léon Legoux a fait voir au caissier, M. Atger, qui les avait volontiers pris, s'il ne se réservait pour la vente de Campredon ; de sorte que mes dessins, sur lesquels je comptais pour un peu d'argent, ne restent.

Cet argent, je l'ai formellement promis dimanche prochain à l'épicière T..., qui me persécute chaque fois qu'il y a, et me voilà re-

cevant un renforcement de lion d'argent. Je ne sais vraiment comment m'y prendre pour tenir ce que j'ai promis et en même temps vivre, puisque je vais rentrer à Barbizon avec 10 francs dans ma poche.

Cette autre lettre, que j'extrait de la correspondance intime de Millet, est plus touchante encore, peut-être ; elle montre toute la profondeur de l'abîme de misère et de désespoir qu'il avait tombé le malheureux et grand artiste :

Voilà décidément l'heure du gâchis arrivée. Je viens de trouver une sommation d'huissier, pour payer, dans les vingt-quatre heures pour tout délai, à M. X..., tailleur, la somme de 607 fr. 60. Cet homme agit comme un vampire, puisqu'il avait promis d'accepter un billet pour le mois de mars.

D'un autre côté, c'est un refus du pain et d'être d'une grossièreté révoltante... Enfin, ça y est ! il va passer chez moi une procession d'huissiers et de créanciers, ce qui ne manque pas de gaieté.

C'est affreux d'être mis à nu devant ces gens-là, non pas tant parce que l'amour propre est soufflé, que parce qu'on ne peut se procurer ce dont on a besoin.

Nous avons du bois pour deux ou trois jours encore et nous ne savons comment nous en procurer, car on ne nous en donnera pas sans argent. Ma femme va accoucher le mois prochain, et je n'aurai rien.

Savez-vous rien de plus poignant que ces confidences d'un homme de génie, probe, vaillant, obstiné et toujours vaincu par la mauvaise fortune.

Ah ! pauvre grand homme, qu'importe qu'on l'élevé aujourd'hui une statue sur la place publique, au bruit des fanfares et des harangues officielles ; est-ce que cette réparation-là effacera jamais le souvenir de la longue et douloureuse agonie ? Au lieu de lui réserver après sa mort de stériles apothéoses, il eût mieux valu reconnaître un peu plus tôt son génie et l'empêcher de mourir de faim !

MARSEILLE.

LE CANDIDAT MASSICAUT

Plusieurs journaux publient l'information suivante :

M. Massicaut, résident général à Paris, avait été invité, à assister au congrès des députés sénateurs et républicains du Cher, qui aura lieu le 14 mai dans la soirée.

Contrairement aux prévisions, M. Massicaut ne se rendra pas à Bourges.

M. Massicaut a remercié ses amis de leur concours, mais il a déclaré en même temps qu'il resterait vis-à-vis des électeurs sénatoriels dans les conditions strictes, de sa lettre rendue publique.

Il a ajouté que si ses amis politiques du Cher réussissent à faire élire à la candidature monarchique avec une candidature républicaine autre que la sienne, il approuvera leurs succès, mais que, si son nom doit amener l'union des républicains, ceux-ci peuvent s'en servir.

L'union des républicains, sur le nom de M. Massicaut, nous semble un problème presque aussi difficile à résoudre que celui de la quadrature du cercle.

On peut s'en servir sur un nom représentant un principe. Le nom de M. Massicaut n'a jamais représenté que l'esprit de coterie opportuniste, dans ce qu'il a de plus mesquin ; par conséquent il nous paraît peu propre à faire à la fois échec à une candidature monarchique et à donner satisfaction aux aspirations légitimes des républicains sincères.

Espérons que les électeurs du Cher seront assez bien inspirés pour faire, avec succès, l'union sur une autre candidature que celle de l'ancien préfet du Rhône. M. Massicaut sera content, et nous aussi.

Au surplus M. Massicaut mettrait le comble à son désintéressement en déclarant nettement qu'il refuse toute candidature. Il prouverait ainsi son amour de l'union, car il n'ignore pas que M. Pauliat, également candidat à la prochaine élection sénatoriale du Cher vient d'adresser aux députés sénatoriels sa profession de foi.

Sur l'équilibre budgétaire M. Pauliat s'exprime ainsi :

Toutes les apparences sont qu'aujourd'hui la majorité des membres de la Chambre des députés, pour combler ce déficit, incline à un emprunt et à l'établissement d'impôts nouveaux.

Quant à moi, je suis d'un avis tout contraire. Dans mon opinion, l'équilibre du budget doit être obtenu sans emprunts, sans impôts nouveaux, et même sans augmentation des impôts existants.

Pour cela il suffit : 1° de simplifier toute notre organisation administrative créée par Bonaparte au lendemain du 18 brumaire, et qu'on devrait déjà avoir fait disparaître depuis 1873 ; 2° de supprimer toutes les sinécures et tous les abus qui nous viennent de

la monarchie ; 3° de gérer les ressources de l'Etat d'après les principes d'une administration démocratique et républicaine ; 4° de soumettre aux lois fiscales pesant sur tous, une foule de citoyens qui en sont affranchis, comme les 325,000 bouilliers de cru, produisant plus de 20 litres d'alcool, et les 6 millions et demi d'habitants des zones de tannin ; 5° enfin, de remanier la dernière loi sur les sucres, laquelle fait perdre par an au Trésor 60 millions, tout en bénéficiant exclusivement les fabricants de sucre, sans que l'agriculteur en retire le moindre profit.

En faisant de ce côté tout ce qui est à faire, vous pouvez m'en croire, le déficit n'existerait pas longtemps ; et l'on aurait ensuite toute latitude afin d'opérer la grande réforme de l'impôt sur le revenu. Car il n'y a que par cette réforme qu'on égalisera véritablement les charges sociales, et que l'on pourra dégrever enfin l'agriculture, le commerce et la petite consommation, lesquels, à l'heure actuelle, succombent littéralement sous les taxes.

M. Pauliat préconise le système Yves Guyot en matière de séparation des Eglises et de l'Etat.

Il s'exprime ainsi sur la décentralisation :

Je vous préviens que je serais absolument acquis, en principe, à toute réforme ayant pour but de faire graduellement passer la gestion des affaires cantonales aux mains des cantons, la gestion des affaires départementales aux mains des départements.

Lorsqu'on a, en effet, sous les yeux les excellents résultats de la loi de 1871 sur les Conseils généraux et de la loi de 1883 sur l'élection des maires de toutes les communes, sans exception, il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître qu'on doit résolulement continuer dans la voie de la décentralisation. Les succès remportés chaque jour par notre parti dans l'élection des conseils généraux, sont une démonstration plus concluante que tous les raisonnements possibles qu'il y a à décentraliser et à franchiser les communes, en vue d'une républicanisation indestructible de notre pays.

M. Massicaut était notoirement incapable de formuler des déclarations aussi franchement républicaines, n'a donc plus qu'à se retirer purement et simplement.

L'Abordage de la « Champagne »

Le Havre, 8 mai.

Nous avons annoncé, hier, dans une dépêche, que le paquebot transatlantique la Champagne avait été abordé, hier matin, entre Courcelles et Arromanches, et était allé s'échouer sur la côte, près de ce dernier port.

On avait d'abord raconté que le paquebot la Champagne parti ce matin pour New-York, avait abordé à neuf heures, par un temps de brouillard, le ponton de la Compagnie des Chargeurs réunis, non loin du feu de la Heve.

La Champagne avait eu son avant défoncé.

La panique avait été indescriptible parmi les 300 émigrants et les nombreux passagers qui se trouvaient sur le navire.

Les émigrants affolés s'étaient jetés dans les embarcations ; les crochets des chaînes s'étaient rompus et un grand nombre avaient été précipités à la mer.

Le nombre des noyés était évalué à plus de quarante.

Le Santos avait eu également son avant effroyablement défoncé. On craignait qu'il n'ait coulé à pic.

Un charbonnier anglais avait, disait-on, ramené les naufragés de la Champagne au Havre.

Ces détails n'étaient pas exacts. C'est la Ville de Rio et non le Santos qui a abordé la « Champagne ».

Voici la version la plus récente sur ce dramatique événement :

Le brouillard était très épais sans être intense au moment de la collision. Sur la Champagne, la plupart des passagers étaient sur le pont.

Une terreur indescriptible se produisit, les émigrants italiens affolés se précipitèrent en masse sur les canots de sauvetage. Un quartier-maître et cinq hommes de l'équipage furent obligés d'interposer la hache à la main, mais leurs efforts demeurèrent stériles. Les émigrants réussirent à envahir un des canots qui sombra sous leur poids.

Après le choc, comme la Champagne menaçait de couler, le capitaine prit le parti d'aller s'échouer sur la plage d'Arromanches, opération qui réussit pleinement.

Quant à la Ville-de-Rio, elle coula à

courte distance du transatlantique ; mais le paquebot la Ville-de-Bordeaux qui allait à Taiti, put s'approcher à temps et sauver l'équipage et les passagers de la Ville-de-Rio. Ces malheureux sont rentrés au Havre dans un état pitoyable. Il y a parmi eux beaucoup d'Anglais ; tous affirment que la sirène de la Champagne fonctionnait très bien. Ils sont étonnés de constater que la conduite du commandant et la tenue de l'équipage ont été au-dessus de tout éloge.

La Champagne allait à New-York avec deux mille passagers et neuf cents émigrants.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

LOIS D'EXCEPTION POUR L'ALSACE-LORRAINE

Strasbourg, 8 mai.

Il se confirme que le gouvernement allemand a l'intention de proposer prochainement au Reichstag un projet qui l'autorise à choisir les maires alsaciens-lorrains en dehors des conseils municipaux.

Les villes auxquelles la loi sera appliquée d'abord sont Strasbourg, Mulhouse, Metz, Colmar, Guebwiller, Haguenau, Schlestadt et Sarreguemines.

LE DROIT D'IMPORTATION EN RUSSIE

St-Petersbourg, 8 mai.

Un ukase augmente les droits d'importation sur le fer brut, le fer, l'acier et les articles fabriqués en fer et en acier, et charge les ministres de présenter aussitôt que possible un projet concernant les mesures à prendre sur la frontière de l'ouest, pour empêcher la création et le développement des forges et fonderies employant des matériaux et des ouvriers étrangers.

RAPPROCHEMENT ANGLO-RUSSE

Berlin, 8 mai.

Le correspondant du Nord, à St-Petersbourg, dit que les négociations anglo-russes ont pris depuis peu un tour assez satisfaisant. Il pense qu'une solution de la question anglaise ne laissera pas que d'exercer une influence favorable sur le développement de la question bulgare, et il signale les bruits d'un rapprochement entre l'Angleterre et la Russie.

UNE PETITE-NIÈCE DE MOZART

Vienne, 8 mai.

On vient de découvrir l'existence à Vienne d'une petite-nièce de Mozart, Josefa Lange, âgée de soixante-sept ans, et habitant un misérable taudis aux environs de la ville. Atteinte d'une maladie cruelle, Josefa Lange se trouve actuellement dans le plus grand dénuement et s'est vue réduite à demander un secours à la direction de l'Opéra de Vienne.

RACONTARS PRUSSIENS

Strasbourg, 8 mai.

On écrit de Gentrage à la Strassburger Post : Hier, dans le courant de l'après-midi, l'apparition subite d'un chasseur à cheval français en arme a provoqué une vive sensation.

Cependant le militaire français ne tarda pas à disparaître, et il n'est pas étonnant qu'en présence de l'état d'excitation permanent de la population, on se livre, au sujet de cette apparition, aux commentaires les plus risqués.

Le Banquet et la Conférence de Romans

PAR FIL SPÉCIAL DE LA TRIBUNE

Romans, 8 mai.

Le banquet et la conférence dont nous avons annoncé l'organisation à ce lieu aujourd'hui à Romans.

A cette fête toute démocratique, avaient été invités MM. Madiet-Montjau, Bizarelli et Faure, nos vigilants députés radicaux, qui, à la veille de reprendre à la Chambre le poste où ils se sont toujours montrés si dignes de la confiance des électeurs, ont tenu à se mêler une fois de plus à notre population républicaine.

Nos représentants, arrivés à onze heures et demie, ont été reçus à la gare par MM. Bely, président, et Gerin, secrétaire du Sous des écoles.

Quelques instants après, un groupe de trois charmantes fillettes, ornées des couleurs nationales, s'est présentée devant nos représentants et leur a souhaité la bienvenue au nom de la population de Romans. Puis le cortège s'est

dirigé vers l'hôtel Nagoly, où un banquet de cinquante couverts était préparé.

Plusieurs toasts ont été portés, notamment à la ville de Romans et aux écoles par M. Bely, puis M. Madiet-Montjau a pris la parole et, dans une chaleureuse improvisation a rendu hommage aux sentiments d'union de la démocratie romanaise.

Après le repas, qui s'est terminé à trois heures, les députés accompagnés des organisateurs de cette solennité républicaine, se sont rendus au théâtre où devait avoir lieu la conférence annoncée. Un nombreux public remplissait la salle.

Les lecteurs de la Tribune trouveront demain dans les colonnes du journal, le compte rendu de cette conférence.

Voir nos dernières Dépêches A LA 3^e PAGE

DISCOURS DE M. GOBLET

Messieurs, je suis très touché des sentiments qui viennent d'être exprimés et de la confiance que vous voulez bien témoigner au cabinet que j'ai l'honneur de présider.

De pareilles manifestations sont un précieux encouragement, si insensiblement qu'on puisse être aux attaques de toutes sortes, et, en vérité, l'on ne mériterait pas d'occuper le pouvoir si l'on ne savait se mettre au-dessus de ces choses.

Il n'est pas moins vrai qu'il est bon de se sentir parfois soutenu et fortifié par les sympathies de ceux qui, moins directement mêlés aux luttes de chaque jour, peuvent apprécier plus justement peut-être les efforts faits et les résultats obtenus.

Sans revenir sur les circonstances dans lesquelles le cabinet a été appelé au pouvoir, j'ai le droit de dire, je pense, que depuis sa formation les difficultés tant extérieures qu'intérieures ne lui ont pas été épargnées.

Nous avons traversé dans ces derniers mois des situations délicates où l'honneur du pays et l'intérêt de la paix, si nécessaires à sa prospérité et à son développement, ont pu sembler sérieusement engagés.

Vous voulez bien penser que nous en sommes sortis heureusement et honorablement pour le pays comme pour nous-mêmes. Si, en effet, nous y avons eu quelque mérite, c'est à la fois à cause de la confiance que vous nous avez témoignée et de la confiance que nous nous sommes faite nous-mêmes.

Mais messieurs, laissez-moi rendre hommage à mon tour à l'effort public que nous a si vaillamment soutenu au cours de ces épreuves par sa sagesse, par sa confiance et son union dans le sentiment du plus pur patriotisme. Il est juste de le reconnaître et tout le monde à l'étranger comme au dedans, parmi les adversaires de nos institutions, nous rend cette justice : La France sous l'influence de la liberté semble s'être fait un tempérament nouveau où la sagesse, le sang-froid et la résolution prennent définitivement la place de cette nervosité, de cette ardeur un peu inconsciente qu'on nous a trop souvent reprochées.

Fortifions-nous dans ces mœurs nouvelles nous pouvons en avoir besoin.

Le temps des épreuves n'est peut-être pas encore passé. Si elles viennent nous les nous qui les aurons provoquées.

Alors il nous faut répéter, en effet, que la France veut la paix. Je faisais remarquer, au début de cette année, que nous l'avions assez dit pour qu'il fut inutile de le redire encore, et depuis, y a-t-il eu de notre part une parole, une démarche, un acte, que l'on puisse opposer à cette déclaration ?

Messieurs, si les peuples pouvaient jamais souhaiter la guerre, ce ne serait certes pas un peuple comme le nôtre, en pleine transformation, soucieux de consacrer tout ce qu'il a d'activité et de force à fonder définitivement le régime qu'il poursuit depuis si longtemps de ses vœux. Celui d'une démocratie gouvernant elle-même dans la paix, le travail et la liberté ; mais si nous avons besoin de la paix, si personne ne doute de notre volonté de la conserver, personne ne peut douter non plus que nous ayons la ferme résolution de ne lui sacrifier ni nos droits, ni notre honneur.

La France, relevée de ses désastres, a pris confiance en elle-même. Bien loin de menacer aucun peuple, elle est prête à accueillir avec joie et réciprocité toutes les sympathies. Elle ne serait pas moins prête, si l'il fallait, à faire face à d'injustes agressions.

Croyez-le bien, cette attitude, seule conforme à la dignité d'une grande nation, est aussi la seule qui puisse lui garantir les bienfaits de la paix et c'est parce que nous avons pu juger que tel est le sentiment unanime du pays, parce que nous avons senti vibrer l'âme de la France tout entière, que nous pouvons aujourd'hui sans arrière-pensée et sans nouvelle préoccupation, je

l'espère, reprendre l'examen de nos affaires intérieures.

Messieurs, les qualités nouvelles que nous nous sommes données avec le retour de la direction de notre politique intérieure, les qualités nouvelles que nous nous sommes données avec de sérieuses difficultés, peut-être, parce que, loin d'être un surcroît, nous y sommes encore trop divisés et, remarquez-le, quand je parle de nos divisions, ce n'est pas aux partis hostiles à nos institutions que je songe. De ce côté, à spectacle auquel nous assistons est bien fait pour nous étonner et inquiéter. Qui nous dit que, depuis l'année dernière, nous n'ayons regagné tout le terrain que nous avions perdu.

Nos adversaires monarchistes, dont le nombre décroît à chaque élection nouvelle, s'en rendent bien compte et s'efforcent de faire croire qu'ils ont une grande espérance par rapport à la restauration du gouvernement de leur choix, comment d'hommes sages et sans parti arrivés à se convaincre que la République était chaque jour de racines plus profondes dans ce pays et qu'il ne leur reste plus autre chose à faire que de l'accepter et de s'y faire leur place.

Vous savez que je ne suis pas de ceux qui repoussent ces nouvelles rumeurs. Sans doute, je ne compte pas sur elles pour donner au gouvernement la force et la stabilité dont il a besoin, mais je me garderais de le décourager, car si la République, telle que je la comprends du moins, a un but à atteindre, c'est de cesser le plus tôt possible d'être un gouvernement de parti, pour devenir le gouvernement librement accepté de tous les Français. Mais ce qui fait la véritable difficulté, ce sont nos divisions entre républicains, nos façons différentes de comprendre le fonctionnement, et les institutions de la République.

Certes ces institutions ne sauraient être celles des régimes monarchiques ; elles doivent se transformer progressivement dans le sens des principes républicains ; mais comment et dans quelle mesure cette transformation peut-elle s'accomplir ?

A l'heure actuelle, les uns voudraient des réformes radicales, ils les réclament d'urgence et veulent le gouvernement à en prendre l'initiative, sans se soucier s'il y a dans le Parlement une majorité pour les accepter.

Les autres hésitent, craignant une évolution trop rapide qui pourrait avoir pour effet d'affaiblir l'autorité gouvernementale, et, entre ces deux opinions, le rôle du gouvernement devient bien difficile.

Si l'on aborde le débat des réformes, on se heurte à la fois à la nécessité de la conciliation, qui paraît compromettre, il rencontre tout aussitôt une double opposition. Les uns lui disent qu'il fait trop et les autres trop peu.

Nous ne nous décourageons pas cependant, nous soutiendrons dans la mesure de ce qui nous paraît possible et utile les projets que nous avons présentés et si nous échouons, nous aurons obtenu du moins le résultat de faire un peu plus de clarté sur les véritables sentiments des représentants du pays et par conséquent, du pays lui-même. C'est à lui qu'il appartient ensuite dans les futures élections de mieux préciser ses volontés et d'envoyer au Parlement une majorité assez unie et assez forte pour aboutir.

Mais il est un point important de notre programme sur lequel le gouvernement tient essentiellement à réussir, c'est le rétablissement du bon ordre dans nos finances, d'un équilibre réel dans le budget.

Messieurs, à cet égard, bien des critiques injustes et excessives nous ont été adressées, auxquelles il ne sert plus de répondre. Disons cependant sans hésitation, car en politique comme en toutes choses, la franchise est encore le procédé le plus sûr, que nos derniers budgets ne peuvent être considérés comme satisfaisants. Nous mêmes, nous les avons qualifiés de budgets d'attente, nous avons donc l'obligation de faire mieux.

Sans doute, il n'y aura jamais de budget définitif et linéaire. Selon les circonstances, les budgets sont plus ou moins faciles à établir.

La crise économique ne durera pas tous les jours et nous reverrons les excédents. En attendant, on ne peut sacrifier l'équilibre des budgets, nous ne pouvons pas continuer à nous contenter d'excédents, nous ne pouvons indéfiniment emprunter sans rembourser. Comment faire pour rentrer dans la règle ? Il faut d'abord avoir le courage de renoncer à des illusions dangereuses.

On a beaucoup dit, on répète encore chaque jour que c'est par les économies que nous devons arriver à équilibrer notre budget.

Sans doute, nous devons travailler sans relâche à diminuer les dépenses susceptibles de réduction. On a beaucoup fait sous ce rapport les années dernières.

Le gouvernement actuel vient de donner de nouvelles preuves de sa bonne volonté, mais il y a des limites qu'il ne dépend pas de nous de franchir, vous savez bien qu'une grosse partie de notre budget ne peut être réduite, celle qui concerne la Dette.

Publication de LA TRIBUNE du 9 Mai 1897

88

COMTESSE SARAH

PAR
GEORGES OHNET

XVIII

Distrait par le mouvement, par les incidents de la vie mondaine, elle pouvait arriver à étouffer sa pensée. Dans la solitude de sa cellule, en face d'elle-même, elle fut livrée tout entière à ses souvenirs. Elle voulait prier. Elle essaya de retrouver les heureuses extases dans l'ombre fièvre et parfumée des chapelles. Elle s'efforça de s'abandonner dans l'idée de Dieu. Elle éleva son âme vers le ciel, avec une ardeur passionnée. Sans cesse elle retombait sur la terre. L'amour lui avait lié les ailes. Elle pleura amèrement sa tranquillité perdue. Puisque même au pied des autels elle ne pouvait fuir Pierre, elle serait bien plus sûrement à sa merci, quand elle se trouverait près de lui. Elle fit venir son confesseur, et lui ouvrit son âme. Le digne prêtre la rassura en approuvant sa conduite. Il lui

montra l'avenir meilleur. Peut-être son mari lui donnerait-il des gages assez solides de son relèvement pour qu'elle put lui pardonner. Il lui ordonna de ne pas l'abandonner à lui-même. Il l'exhorta à la patience et à la douceur envers Sarah. Peut-être mademoiselle de Cygne était-elle destinée à ramener au bien cette âme égarée ? Pendant tout un jour la jeune fille se sentit plus forte, plus libre. Mais la nuit ramena le trouble dans son esprit. Elle regretta de s'être enfermée dans ce couvent. Ses yeux auraient voulu percer les murailles et suivre continuellement Séverac et Sarah. Elle craignait une trahison. Une tentative suprême de Sarah pouvait triompher de la volonté de Pierre. Et, avec douleur, elle se rappelait la scène à laquelle elle avait assisté dans la serre de Canailleilles. Les paroles brûlantes de Sarah lui revenaient aux oreilles, elle voyait ses bras tendus, sa bouche frémissante, ses yeux égarés par l'ivresse des sens. Et le cœur serré, les mains moites, elle souffrait, elle était jalouse. Alors vainement elle se jetait à genoux, et commandait à sa pensée de s'élever au-dessus de ces misères et de ces bassesses terrestres. Sa pensée insoumise rampait. Avec horreur elle se voyait souillée par l'impureté de sa rivalité. Et elle frissonnait et pleurait.

Elle n'avait pas tort de craindre. Son départ avait causé à Sarah beaucoup de soulagement. Sûre de ne plus voir, pendant une semaine, Pierre avec Canailleilles, elle respira. Ce fut dans l'atmosphère qu'elle menait depuis trois semaines, une alcalémie. Elle sortit de son appartement et chercha à

reconstruire Séverac. Mais, depuis le départ de mademoiselle de Cygne, le jeune homme ne venait plus rue Saint-Hippolyte. Il avait allé, auprès du comte, des affaires à mettre en ordre, et M. de Canailleilles s'était contenté de cette excuse. Pendant quatre jours, Sarah avait agité, depuis le matin jusqu'au soir, derrière son rideau, ne perdant pas de vue la porte d'entrée. Dévorée d'impatience, elle ne sut pas attendre plus longtemps. Elle voulut à tout prix rencontrer Pierre. Et, prétextant le besoin de dentelles qu'elle avait laissées à Canailleilles, elle prit le train du matin avec M. Stewart et arriva à Bois-le-Roi. Une voiture, commandée par dépêche, l'attendait. La comtesse alla au château pour ne pas étonner sa compagne, à qui elle avait conté la même histoire qu'un général, et, après avoir déjeuné, servie par la femme du garde, dans le pavillon de chasse, elle se fit conduire chez madame Séverac. Pendant le trajet de Canailleilles à Bois-le-Roi, Sarah palpita à la pensée de le surprendre Pierre seul et de s'emparer de lui sans qu'il put se défendre. Il faisait un temps admirable et Sarah devint très gaie : elle causa et rit tout le long de la route. Mais, en arrivant, elle fut prise d'une vive appréhension, s'il allait ne pas être chez sa mère ! Un flot de sang monta de son cœur à son visage, à cette pensée. Mais comment pourrait-il n'y être pas ? L'arrêt de la voiture termina ses angoisses. Elle descendit avec M. Stewart, fit sonner la porte d'entrée, traversa le petit jardin aux allées soigneusement sablées, et une servante, accourant galement au-de-

vant des visiteurs, elle lui demanda madame Séverac. La vieille dame apparaissait en même temps sur le seuil de son salon. Elle fit entrer la comtesse, avec les grâces aisées d'une femme qui a vécu longtemps dans le meilleur monde. Et Sarah, qui avait voulu ouvrir les portes, sonder les murs, chercher partout celui qu'elle venait retrouver, dut faire bonne contenance et causer. Enfin, dans le courant de la conversation, elle put glisser ces mots :

— Est-ce que le commandant n'est pas à Bois-le-Roi ?

— Non, madame, répondit la mère, il est allé à Paris, comme tous les jours ! Il est sans doute auprès du général.

Comme tous les jours ! Et on ne le voyait plus depuis près d'un semaine ! On pouvait-il aller ? Peut-être rôdait-il autour du couvent où Canailleilles était fermée. Il sembla à Sarah que le jour devenait plus sombre, et que l'atmosphère de cette maison, où elle avait eu tant de hâte d'arriver, était étouffante. Et aussi triste qu'elle était riante en arrivant, elle prit congé de madame Séverac et s'éloigna. En rentrant, elle trouva le comte qui l'attendait, et qui s'informa gracieusement de la façon dont s'était effectué son voyage. Puis, comme la chose la plus naturelle du monde :

Vous ne voulez marchander ni sur des crédits nécessaires à la défense nationale, ni sur ceux des travaux publics, non sans peine, car il est toujours regrettable de réduire des dépenses essentiellement productives et qui intéressent à un si haut degré le développement du travail.

On ne trouve pas les économies considérables dont on nous parle, à moins d'approuver dans l'ensemble des institutions des réformes radicales dont on nous parle aussi, sans les nommer, et auxquelles, en vérité, l'opinion ne paraît pas préparée.

Si les économies ne suffisent pas, si nous ne pouvons trouver dans une surveillance plus active de la fraude, dans un meilleur recouvrement de nos impôts existants, des recettes insoupçonnées, il faudra bien demander ailleurs les ressources indispensables.

Il y a de l'intérêt du pays, qui n'a pas de plus pressant besoin que le bon ordre de ses finances. N'est-ce pas la première condition de la prospérité, de la sécurité publique, de l'ordre, d'un budget régulier, et le but à atteindre, non par des sacrifices, mais par des économies. Malgré la répugnance très légitime d'ailleurs que cause à la Chambre l'augmentation de certaines taxes, ce sera la tâche du gouvernement de l'y décider. Il ne faut pas à ce devoir, quelles qu'en soient les conséquences.

Messieurs, à la veille de la réouverture de la session, je me reprocherais d'exprimer ici une pensée de défiance ou d'inquiétude, au contraire, les derniers débats qui ont précédé notre séparation, ont paru prouver la condition de marquer nettement la voie à l'État possible au gouvernement de la voir à une majorité disposée à la suivre; pourquoi n'en serait-il pas de même à la rentrée?

Nous représentons, pendant ces courtes vacances, ont pu consulter l'opinion. Ils doivent savoir à quel point les véritables sentiments du pays à l'égard du cabinet actuel, de son programme et de la direction qu'il donne aux affaires publiques. Nous ne pouvons qu'attendre leur jugement.

Nous l'attendrions avec pleine confiance si nous pouvions penser que la France partage les dispositions bienveillantes que vous nous témoignez.

Permettez-moi de vous en exprimer toute notre gratitude, de remercier avec votre municipalité, avec les organisateurs de cette fête, la députation de votre département si unis, si sages et si fermes, qui a été jusqu'ici un des plus sûrs appuis.

Excusez-nous pour un angustia favorable dans l'avenir que vous nous faites aujourd'hui.

Nous le souhaitons, messieurs, beaucoup moins pour nous mêmes que pour le pays, dont les intérêts ne peuvent être servis, quand le pouvoir est chaque jour mis en question.

C'est dans ce sentiment que, plein de reconnaissance pour votre cordiale hospitalité, je bois à la prospérité de votre belle ville, au succès de votre Exposition, et aussi, pour mieux répondre, j'en suis sûr, aux vœux qui sont dans tous les cœurs, à la grandeur croissante de la France, républicaine par l'union de tous ses enfants!

LE MEURTRE DE SARRAS

Sarras, 8 mai.

Voici quelques renseignements complémentaires sur cette affaire dont nous avons déjà parlé.

L'individu, blessé par un coup de feu, se nomme Jacques-Victor-Léon Noryer; il a trente-quatre ans, mécanicien, et a travaillé précédemment à Saint-Péray. Il est marié et domicilié à Valence.

Il avait rencontré son camarade quelques kilomètres avant d'arriver à Sarras et a déclaré ne pas le connaître.

La fatigue, le mauvais temps qui se préparait ou tout autre motif leur avait fait faire halte à Sarras.

Saisis par la pluie, ils avaient dû chercher un abri pour y passer la nuit, car dans cette commune, il n'y a pas de logement pour les ouvriers de passage, et les habitants refusent impitoyablement de leur donner asile dans leurs écuries.

Lors de son séjour à l'hôpital de St-Vallier, Noryer a fait la déclaration suivante par écrit, puisqu'il lui est impossible de parler :

« Je vous prie d'écrire à ma femme, Noryer, devenue de Chabeuil, Valence. J'arrive de Valence aujourd'hui pour aller chercher du travail. J'annonçai, la pluie nous a pris et nous cherchions un endroit pour nous mettre à l'abri, la nuit surtout, étant tout mouillé. »

Ajoutons que T..., propriétaire de la cabane située en pleine campagne, près de la route, aurait aperçu, dit-il, près de ses champs, vers les six ou sept heures du soir, les ouvriers dont nous avons parlé, et il était allé chercher son fusil qu'il avait chargé, pour la circonstance, avec de la fonte.

L'acte dont s'est rendu coupable T. a vivement ému tous les hommes de cœur. Sans doute il faut respecter le droit de propriété, mais nous estimons que la vie d'un homme est autrement précieuse qu'une demi-douzaine d'œufs même fraîchement pondus.

Le parquet de Tournon a, par commission rogatoire, chargé celui de Lyon de continuer l'enquête auprès du blessé, qui se trouve actuellement à l'hôtel-Dieu.

ÉCRASÉ PAR UN TRAIN

Privas, 8 mai.

Nous avons annoncé hier, dans nos dépêches, qu'un malheureux s'était fait écraser par un train entre le Pouzin et Privas. Voici quelques détails sur ce dramatique événement.

Le sieur Henri Merlan, âgé de 48 ans, était depuis quelque temps triste et abattu. Il se plaignait de ce que ses vers à soie n'allaient pas, de ce que la ferme qu'il occupait chez M. Arzelier à Choumerac, était au-dessus de ses forces. Le 6 au matin, il disparut de sa demeure, sans prévenir sa famille; et c'est le lendemain matin vers les 7 heures qu'on a trouvé son cadavre affreusement mutilé. Les deux pieds étaient coupés; l'un était à 5 ou 6 mètres du corps.

Détail horrible : Merlan avant de se mettre sur le rail s'était labouré le cou avec un rasoir. La mort ne venant pas, il avait eu recours au train.

Il laisse une femme et quatre enfants en bas âge. Le suicide ne fait pas de doute.

Le Drame du boulevard Bonne-Nouvelle

M. Thériat, patron du café de la Terrasse, boulevard Bonne-Nouvelle, 30, à Paris, a été tué, hier, devant la porte de son établissement, dans les circonstances suivantes :

Deux de ses clients, MM. P... commissionnaire en marchandises, et Weismann, sujet turc, représentant de commerce, étaient depuis longtemps mal ensemble et ce dissentiment n'avait d'autre cause que l'ancienne liaison de Mme P... avec le représentant de commerce.

Afin d'éviter tout scandale, M. Thériat intima à Weismann l'ordre de ne pas remettre les pieds chez lui. Une querelle s'en suivit, d'autant plus violente que le Turc voulait à toute force rester sur place et s'asseoir à la terrasse du café.

On en vint aux coups. Weismann dégaina la suite une canne à stylet et la plongea à trois reprises dans la poitrine de son adversaire.

M. Thériat tomba sur le trottoir, à l'angle de la rue d'Hauteville. Il avait été en quelque sorte foudroyé.

Le fils du négociant se précipita sur Weismann, lui arracha l'épée et se coupa avec elle profondément en désarmant le meurtrier.

Cependant la foule s'était ameutée. Des cris : « A mort l'assassin ! » se firent entendre. On se jeta sur Weismann qui fut foule aux pieds et frappé avec une violence extraordinaire.

Sa femme et son fils purent s'échapper par le plus grand des hasards.

Trois négociants étrangers qui voulaient s'interposer reçurent une volée formidable. Lantès, Jorgnon et Chapeau leur ont été arrachés en quelques secondes.

Les gardiens de la paix dirigés par M. Guillard, du dixième arrondissement, eurent toutes les peines du monde à dégager Weismann, et à le transporter au poste Bonne-Nouvelle, tandis que le corps de M. Thériat était ramené à l'intérieur du café.

Au poste, le meurtrier, bien que souffrant affreusement (il a le nez fendu, un œil presque perdu et les lèvres déchirées), a pu faire la déclaration suivante :

« J'ai tué Thériat parce qu'il se mêlait d'une querelle intime qui le regardait pas, parce qu'il m'a injurié et frappé en me traitant de Prussien, alors que j'ai fait mon devoir en 1870 à l'armée de la Loire et que j'ai été engagé au 5^e bataillon de la Légion étrangère. »

Si c'était à recommencer, je recommencerais.

Toute la soirée, une foule considérable a stationné boulevard Bonne-Nouvelle.

ÉCHOS JUDICIAIRES

Cour d'Assises de Meurthe-et-Moselle

Audience du 6 mai

UNE PETITE MARTYRE

Nous donnons aujourd'hui la fin de cette affaire dont nous avons publié les débats, dans notre numéro de samedi dernier :

M. Naudin présente la défense de Norroy père et de M. Réal, la fille Norroy. Ils demandent, l'un et l'autre, l'acquiescement de leur client, se basant sur ce qu'il n'y a pas de preuves.

Le verdict est rendu à six heures. Le jury reconnaît que Marcel Norroy a donné la mort à la petite Marie; la préméditation est écartée; Norroy père a provoqué et facilité le crime; la fille Norroy a aidé à le commettre.

Des circonstances atténuantes sont accordées aux trois accusés.

Norroy père et Marcel Norroy sont condamnés à quinze ans de travaux forcés; la fille Norroy est condamnée à douze ans.

La foule, très nombreuse, hue les condamnés à la sortie de l'audience.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

ÉLECTION LÉGISLATIVE DE L'ISÈRE

Candidat des Comités et des groupes radicaux de l'Isère

Edgar MONTEIL

Publiciste, syndic des journalistes républicains français, chevalier de la Légion d'honneur, ex-conseiller municipal de Paris, ex-conseiller général de la Seine, membre de la commission supérieure de l'Exposition de 1889, à Thoiry, arrondissement de Saint-Marcelin.

RÉUNION D'UN CONGRÈS

A Grenoble

Grenoble, 8 mai.

Aujourd'hui, à deux heures, a eu lieu la réunion du fameux Congrès électoral, organisé par la camarilla Bonjat, Rey, Couturier, Lombard et Dubost. Sur 45 cantonniers, 30 à peu près sont représentés, soit en tout 200 délégués. Il est procédé à la formation du bureau, la bande à Lombard demande Girard, mais la majorité acclame Achard, maire de St-Jean-de-Moirans; ce dernier refuse en disant que M. Couturier, sénateur est au bureau et que c'est à lui que revient cet honneur.

M. Couturier est alors acclamé président; MM. Boirivant et Carre-Pierrat, conseillers généraux, sont nommés assesseurs; et Morand, maire du Péage-de-Roussillon, secrétaires.

M. Douron, délégué voironnais, demande la parole et fait digérer au Congrès le programme et les propositions de réglementation, que les délégués des comités radicaux avaient repoussé à l'unanimité.

Après cette victoire, l'ancien citoyen Douron se retire d'un air satisfait; il reçoit la poignée de main de Lombard; il l'a bien gagnée.

Puis, on procède ensuite à l'audition des candidats. Après tirage au sort, le nom de M. Paviot sort le premier. M. Paviot monte à la tribune et développe son programme. Il se déclare candidat agricole et dit qu'il n'a pas, comme les autres candidats, le bonheur d'avoir une coterie pour lui organiser un comité. La bande des Viennois pousse des cris farouches au mot coterie et ordonne à l'orateur de le retirer. Ce

derrière, pour leur faire plaisir, le retire immédiatement.

M. Paviot continue son discours avec une grande chaleur et une parfaite conviction; mais, comme il l'a dit en commençant, il n'a pas une bande d'amis pour l'applaudir et lui donner de l'aplomb.

Après M. Paviot, M. Valentini prend la parole et déclare que, s'il est élu, il soutiendra énergiquement le programme de Voiron.

Le clan viennois, sur un signe du canteleur Lombard, appuyé du fidèle Girel, couvre d'applaudissements les paroles de l'orateur.

L'assemblée procède ensuite au vote. Sur 199 votants, M. Valentini obtient 181 suffrages; M. Montell, 10; M. Paviot, 6.

En résumé ce malheureux Congrès composé d'opportunistes triés sur le volet, a manqué totalement de prestige, malgré le zèle de ses organisateurs, les députés Dubost, Lombard, Durand, Savoyat, Saint-Romme, etc., etc.

La plupart des délégués le composant n'avaient même pas été élus en réunion publique et s'étaient décernés *proprio motu* un mandat aussi illusoire que ridicule.

Il résulte de la grotesque comédie opportuniste qui vient d'être jouée, que le succès de la candidature du citoyen Montell est assuré.

LYON ET LE RHONE

Conseil municipal. — Aujourd'hui, à 8 heures du soir, séance publique à l'hôtel-de-ville. Cinquante-cinq rapports sont inscrits à l'ordre du jour.

Départ pour le Tonkin. — Quatre-vingts volontaires, provenant de différents régiments d'infanterie ont été incorporés dans le 20^e de ligne et ont traversé la gare de Perrache ce matin dans le train direct n° 39 pour se rendre à Toulon, et de la s'embarquer pour le Tonkin, où ils vont remplacer les militaires récemment rapatriés par suite de l'expiration du temps de séjour aux colonies prescrit par les règlements militaires.

Tramways de Lyon. — Il est ouvert une enquête sur l'avant-projet présenté le 8 janvier 1887 par la Compagnie des omnibus et tramways de Lyon, en vue d'obtenir la concession d'une ligne entre Saint-Fons et Vénissieux. Cette ligne, établie dans le prolongement de celle de Lyon-Bellecour à Saint-Fons, empruntera la route nationale n° 7, le chemin vicinal ordinaire n° 9 (du port de Pierre-Bénite à Vénissieux) et le chemin vicinal d'intérêt commun n° 7 (de Lyon à Marennes), jusqu'à la place publique de Vénissieux et une partie de cette place.

Postes et télégraphes. — Par décision du ministre des postes et des télégraphes la création de bureaux télégraphiques a été autorisée dans les communes de Jarnioux (Rhône), de Berrias (Ardèche), de Cronat (Saône-et-Loire), et de Chenevot (Haute-Savoie).

Société d'horticulture pratique du Rhône. — La Société d'horticulture du Rhône, après s'être concertée avec la Société de viticulture de Lyon et la Société pomologique de France, a résolu de faire, cette année, une grande exposition des produits alimentaires fournis par l'horticulture, la viticulture et la culture potagère, en même temps que se déroulait la 20^e session de la Société pomologique de France.

L'exposition et le congrès pomologique auront lieu le 14 septembre prochain, à Lyon, sur le cours du Midi.

Cour d'assises du Rhône. — Voici la liste des jurés qui connaîtront des affaires inscrites au rôle des assises du Rhône, dans la deuxième session pour l'année 1887 s'ouvrira au Palais-de-Justice, le lundi 16 mai du courant, à neuf heures précises du matin, sous la présidence de M. Boyer, conseiller à la cour, assisté de MM. Girardin et Girard, assesseurs.

Ministère public : M. Tallon, avocat général et Thévard, substitut de procureur général.

MM. Jacques Thévenot, propriétaire, à Saint-Laurent-d'Agnay (Rhône). Charles-Joseph Brellier, menuisier à Lyon, rue de Vendôme, 210.

Jean-Pierre Bréday, propriétaire à Avenas. Pierre-Marie Guyonnet, propriétaire à Joux. Jean-Claude Cinquin, rentier à Lyon, passage des Emerautes.

Marius-Antoine Horand, docteur-médecin à Lyon, rue de la Barre, 6.

Philippe Aroud, rentier à Saint-Maurice-sur-Dargoire.

Emile Chomat, négociant à Lyon, rue Childebert, 4.

Antoine-Lucien Duviard, fabricant de produits chimiques à Lyon, cours Gambetta, 15.

Cathelin Vêran, sculpteur, Lyon, quai Fulchiron, 3.

Benoît-Barthélemy Simonet, propriétaire à Julienas.

Jean-Claude-Louis Condemine, architecte à Oullins.

Loris-Marie-Armand de la Boissière, inspecteur principal de la Compagnie P.-L.-M., rue de Vanban, 8.

Etienne-Alexandre-Arnold Locard, ingénieur civil, quai de la Charité 38.

Pierre-Alboux, cultivateur, à Pontcharra.

Paul-François Mouglin, imprimeur, à Lyon, rue Stella, 3.

Claude Mermoud, emballeur, rue Royale, 13, Lyon.

Frédéric Champon, rentier à Cours. Charles-Antoine Auvray, drapier, Lyon, rue Pléney, 15.

Jean-Baptiste Monnet, rentier à la Mulatière. Gervais Humbert, rentier à la Mulatière. Gervais Humbert, rentier à Tassin-la-Demi-Lune.

Barthélemy Pierron, cultivateur à Saint-Clement.

Gabriel-François Beuden, propriétaire à Savignas.

Jean Voisin, commissionnaire en vins, à Oullins.

Jacques-Marie-André Bernard, officier supérieur retraité, Lyon, cours Charlemagne, 16.

Jurés suppléants. Claude Geneste, architecte à Lyon, rue Créquy, 57.

Ambroise Abriey, rentier à Lyon, rue Saint-Marcel, 28.

François Albert, rentier à Lyon, boulevard de la Croix-Rousse, 98.

Pierre Charron, épicière à Lyon, rue Masséna, 61.

Ces chers frères. — Partout les mêmes, ces ignorants, à l'air béatement stupide dans la rue qui souvent semottent dans les colères noires à propos de tout et de rien. Hier, ils mettaient en émoi toute la commune de Chaponost. Par bandes, comme les corbeaux, ils descendaient la principale rue du bourg lorsqu'ils entendirent plusieurs gens qui s'exerçaient à une chanson tout à fait inoffensive, dans laquelle il ne se trouvait rien d'outrageant pour l'Eglise. Ces bons apôtres de Loyola eurent néanmoins y trouver des allusions blessantes pour eux et ils tabassèrent verbeusement les enfants, puis s'incorporèrent du domicile des parents chez lesquels ils fondirent, en proie à une colère inexplicable, les injuriant grossièrement, les traitant de chiens, de porcs, et autres aménités de ce genre, les menant ensuite des foudres du procureur de la République.

Est-ce remords ou peur, un des noirs insulaires revint peu après présenter aux parents les plus plates excuses, leur disant qu'il y avait eu méprise et qu'il regretta l'importation des siens. Là colère est un des sept péchés capitaux, ignorants, n'y retenez plus.

Incendie de la Guilloitière. — Les incendies deviennent bien fréquents depuis quelques jours. Hier nous signalions un sinistre à Charbonnières, aujourd'hui c'est à la Guilloitière que le feu a détruit, la nuit dernière, une fabrique de sacs en papier.

A l'angle des rues de Donald et Montesquieu, dans le bâtiment de l'ancienne cristallerie, se trouvait une fabrique de sacs en papier appartenant à M. Garetta.

L'incendie s'est déclaré vers 2 heures du matin. Une immense leur rouge illuminait tout le quartier de la Guilloitière. Tous les postes de pompiers du 3^e arrondissement envoyèrent aussitôt des secours.

La 3^e compagnie, sous les ordres du commandant Rangé, à peine remis de ses fatigues de Charbonnières, se rendit sur les lieux du sinistre, amenant avec lui une pompe à vapeur.

Le feu avait déjà fait de grands ravages. L'intérieur de la fabrique n'était déjà plus qu'un vaste brasier.

La prise d'air entre les deux toits faisant cheminée d'appel, attirait considérablement les flammes; il ne restait plus qu'à préserver les bâtiments voisins qui étaient fort menacés, sans pouvoir cependant empêcher le feu de se propager et de détruire une maison et une écurie voisines.

On ignore encore les causes de ce sinistre. Les dégâts sont considérables, mais ils sont couverts par une compagnie d'assurances.

Hôpital-général. — Philippe Morel, 45 ans, cultivateur, demeurant quai St-Vincent, 8, a été violemment pressé contre une grille de fer par un camion auquel il n'a pas eu le temps de se garer, et dont le brancard l'a enjailé à terre. Ce brave ouvrier a été relevé avec la clavicule droite fracturée.

On l'a transporté à l'hôpital-général, où il a été admis d'urgence, salle Louis, n° 58.

Incendie d'incendie. — Au moment où l'incendie de la rue de Donald devenait le plus menaçant, des citoyens de bonne volonté venaient offrir leur concours désintéressé à celui des pompiers. Parmi eux se trouvaient les citoyens Victor Roussel, rus du fort Colombier, ls, et Chevalier, rue Bugeaud, 43, qui, en réclamant la modeste somme de 50 francs, se mettaient à la chaîne, furent brutalement poussés par des gardiens de la paix; Roussel et Chevalier, ayant même l'air de voleurs. Si ces gardiens de la paix nommés urbains par euphémisme, étaient dans leur droit d'appeler ces citoyens-là « voleurs », nous leur demandons, pour qu'il n'y ait pas de mal, de nous le dire.

Nous prions M. Testard de nous répondre sur cette simple question.

Accident. — Une voiture, dite jardinière, appartenant à Mme veuve Marollet, stationnait hier près de Chagnybarra, lorsque le cheval, agacé par des gamins, partit à fond de train dans la direction de la gare d'eau, renversant dans sa course une bonne vieille femme nommée Jurand, marchande de légumes, que l'on releva aussitôt de sa saignée; elle portait à la tête les traces d'une assez vive luxation.

A quelques mètres plus loin, le cheval emporté était arrêté par un courageux citoyen de Saint-Genis.

Chute malheureuse. — Les enfants ont la funeste habitude de glisser sur les rampes d'escalier et, à ce jeu-là, plusieurs d'entre eux payent cher cet amusement dangereux. Tel a été le cas hier rue Pierre-Corneille du jeune Gabriel Morin qui, en manquant la rampe, est venu tomber lourdement sur les dalles où il s'est fait une profonde blessure à la tempe droite. Des soins lui furent aussitôt prodigués; espérons qu'il n'y reviendra plus.

Les Annales lyonnaises. — 2^e année. N° 16. 8 mai 1887. Sommaire : Célébrités lyonnaises. Alexandre Lugoin (Edouard Diarrest). — Courrier de Paris (Milton). — Chaine sans fin, poésie (Georges de Lys). — Le nouveau pont d'Alai et le tourillon de Crapenne (Ramon Ravert). — Les follets, poésie (Jules P.). — Gloires lyonnaises, Philibert Delorme (M. L.). — Musique, littérature, beaux-arts. — Bibliographie. — Par amour, feuilleton (Daniel Sivey). — Le mari de ma femme, feuilleton (C. Montovani). — Bagatelles de la porte (Hilaras). — Recettes et conseils. — Jeux d'esprit, etc., etc. — Alexandre Lugoin (Eugène Sédard). — La baie de Saint-Malo (Alix) par an.

Le numéro 15 centimes.

Administration, rédaction et vente en gros du journal. — Lyon, rue de la République, 63.

La santé publique. — Voici d'après Lyon-Médical, l'état sanitaire de notre ville pour la semaine qui vient de s'écouler :

Encore une légère augmentation du chiffre mortuaire pendant la 17^e semaine : 182 décès au lieu de 172 il y avait eu pendant la semaine correspondante de 1886.

Sur ces 182 décès (112 en ville et 70 dans les hôpitaux civils), il y a 25 vieillards âgés de plus de 70 ans, et 20 enfants âgés de moins d'un an.

Les maladies de l'appareil respiratoire occupent toujours la première place parmi les maladies régnantes, et parmi elles, citons les fluxions de poitrine, les broncho-pneumonies et les angines catarrhales.

Les affections rhumatismales sont assez fréquentes, et quelques-unes présentent des localisations viscérales graves.

Un notable accroissement des maladies cérébro-spinales.

Quant aux maladies infectieuses, elles sont relativement peu nombreuses.

Les diphtéries sont moins fréquentes, mais toujours graves.

Comme d'habitude, dernière, quelques scarlatines, des rougeoles, des coqueluches et des septiciémies purpurales.

Mortalité de Lyon (population en 1886 : 401,930 habitants). Pendant la semaine finissant le 30 avril 1887, on a constaté 172 décès :

Varicelle.....	0	Catarrhe pul. chr.	8
Rougeole.....	1	Affect. du cour.	15
Scarlatine.....	1	— des reins.	9
Erysipèle.....	1	— cancéreuses.	10
Fèvre typhoïde.	1	— chirurgie...	9
Ang. coqueluche.	1	Diarrhée infantile	5
Croup.....	1	Méningite aigüe.	1
Coqueluche.....	1	Débilité congén.	1
Affections purp.	1	Mal. cérébr.-spin.	18
Bronchite aigüe.	7	— Moelle épin.	0
Broncho-pneum.	7	Autr. tubercul.	0
Pneumonie.....	15	Aut. ca. t. d'éc.	32
Pleurésie.....	1	Causes accident.	0
Phthisie pulm.	30		
Autr. tubercul.	6	Naissances.....	158
Entérte (au-dessus de 2 ans)...	1	Mort-nés.....	18
		Décès.....	184

ECHOS DES THÉÂTRES

Théâtre des Célestins. — L'ouverture des concerts Bellecour étant fixée à mardi, la première représentation de *Josephine vendue par ses sœurs* sera reculée d'un jour.

Vous avez déjà fait connaître la distribution de *Mme Mac-Montrouge* et Jeanne Thibault joueront *Mme Jacob* et *Josephine*, les deux rôles qu'elles ont créés au théâtre des Bouffes-Parisiens. MM. Guy Jourdan et Mercier joueront *Putiphar*, *Bedi*, *Montsol* et *Alfred Pharon*. Par suite de l'indisposition de *M. Wittmann*, *Mme Andral-Leclerc* jouera *Benjamin*.

L'orchestre sera conduit par M. Prestreau. Mercredi 11 mai, première représentation de *Josephine vendue par ses sœurs*, opéra bouffe en trois actes, de M. V. Roger.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Le temps demeure lourd et orageux, et, ce matin, le ciel est d'un gris terne. Par intermittence, il est tombé quelques gouttes de pluie.

Le vent souffle de l'ouest. Le baromètre est en hausse.

A Chicago, les froments cours d'hiver à livrer sur mai sont en hausse de un cent à 85 1/2 cents.

En Angleterre, les avis des marchés de l'intérieur signalent une tendance radicalement et des prix en nouvelle hausse sur le blé.

Au marché des cargaisons flottantes disponibles, il n'y a pas d'affaire en l'absence de cargaison à la côte. Le maïs est soutenu, mais sans changement.

Aux cargaisons de passage et en expédition, la tendance est plus ferme par suite des avis en hausse des marchés étrangers; les vendeurs demandent une plus-value de 3 deniers, mais les cotations sont nominales en l'absence d'affaires.

On compte au mer, faisant voile pour le Royaume-Uni, 233 navires chargés de froment et formant un total de 4,229,800 hectolitres contre, l'année dernière, 226 navires et 5,205,500 hectolitres.

À Anvers, le marché est en hausse pour les froments et bonne demande. Seigle et orge sans changement.

Sur les places allemandes, les blés de terme sont en forte hausse.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉ DE LYON-VAISE

Moutons. — Jeudi 5 mai. — Amenés, 5,324; renvoi, 1,180.

Voici par provenance le nombre amené et les prix payés:

Provenance	Qualité	Prix extrêmes
Charolais.....	1050	178 165 155 150 à 180
Auvergne.....	370	175 165 155 145 à 180
Dauphiné.....	1980	170 160 150 145 à 175
Savoie.....	250	160 155 150 145 à 165
Bourbonnais.....	400	180 165 160 150 à 182
Afrique.....	710	170 160 150 150 à 172
Italie.....	814	170 160 150 145 à 175
Divers.....		

Le marché de ce jour a été largement approvisionné, la vente a eu assez d'activité, surtout pour la marchandise de première qualité. Les cours n'ont pas pu se maintenir et, vers la fin de la réunion, on constatait une baisse de 2 fr. par tête.

Bœufs. — Vendredi 6 mai. — Amenés, 400; renvoi, 80. La réunion d'hier n'était pas très animée, malgré cela les prix sont restés les mêmes que ceux pratiqués au dernier marché. On a payé de 95 à 136 fr. les 100 kil. Les prix s'entendent droits d'octroi et d'abatage non compris.

Veaux. — Vendredi 6 mai. — Amenés, 1,030; renvoi, 0. Prix payés: 1^{re} qual., 1000; 2^e qual., 94; 3^e qual., 90; prix extrêmes, 88 à 100. **Moutons.** — Vendredi 6 mai. — Amenés, 1,364; renvoi, 530.

Même marché que celui de la veille, la vente a été très difficile pour la marchandise courante.

MARCHÉ DE LA PLACE DE LA CROIX

Pailles et fourrages. — Le marché d'hier n'a pas eu beaucoup d'animation ni comme quantité de marchandises ni comme acheteurs, aussi les transactions ont-elles été très calmes avec des prix sans changement. On a payé:

Paille de seigle.....	6 25 à 6 75
— de froment.....	6 50 à 7 25
— d'avoine.....	5 25 à 5 50
Foin 1 ^{er} choix.....	8 25 à 8 75
Foin ordinaire.....	7 25 à 7 75
Luzerne choix.....	6 75 à 7 50
Luzerne ordinaire.....	6 25 à 6 75
Regains.....	5 25 à 5 50

NOTA. — L'avoine paye 2 fr. d'entrée; la luzerne et le foin de toute espèce paient 80 c.; la paille de toute nature paie 60 c.

SPECTACLES ET CONCERTS

Théâtre des Célestins. — Bureau 7 h. 1/2; rideau à 8 h. — *Durand et Durand*, comédie en trois actes. — *La Station Champbaudet*, comédie en trois actes.

Casino des Arts, rue de la République. — 81. — Tous les soirs spectacle concert.

Scala-Bouffes. — Concert-spectacle à 9 heures. **Folies-Bergère.** — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie.

Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche et jeudi, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.

Théâtre Guignol de la Guillotière, direction de M. Ballandras. — Brasserie Bellard, cours Gambetta, 22. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié, terminé par une parodie.

Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.

Théâtre Guignol du pont de la Feuillée. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié terminé par une parodie.

Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.

Panorama de Reichshoffen. — Visible tous les jours.

Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

SOIE	FRANC	CHINE	BENGAL	JAPON	ITALIE	ESPAGNE	GRÈCE	PERSE	INDIE	SYRIE	EGYPTE	AFRIQUE	AMÉRIQUE	POIDS
46 Org.	14	2	7	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	3366
27 TRAM.	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1836
43 GRÈG.	7	2	11	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3226
4 Div.														
4 Bori.														
4 Lain.														
420	24	2	9 21	2	2	5	10	11	12					8930

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ÉTIENNE

SOIE	FRANC	CHINE	BENGAL	JAPON	ITALIE	ESPAGNE	GRÈCE	PERSE	INDIE	SYRIE	EGYPTE	AFRIQUE	AMÉRIQUE	POIDS
40 Org.	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17
21 TRAM.	15	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1733
4 GRÈG.	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	142
4 Div.														
65														5582

BALLOTS PESÉS

Org.	TRA.	GRÈG.	Div.	POIDS
2 Org.	1	1	1	30
14 TRA.	14	14	14	25
17 Div.	17	17	17	672
				736

Ouvrées, 30. — Grèges, 0. — Moulins, 1. Décreusage, 49.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

NOMBRE	SORTES	POIDS
11	Organsins.....	154
11	Trames.....	81
11	Grèges.....	2750
11	Ballots pesés.....	2985
11	TOTAL.....	3706

Dernier numéro placé: 11. Total du 1^{er} au 23: kilogram. 772. Opérations de décreusage: 2. — de titrage: 2.

Le Gérant: F. BLANC.

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE

Rue Ferrandière, 52 et rue Palais-Grillet.

VIENT DE PARAÎTRE
LE VADE MECUM

DE
L'OFFICIER D'INFANTERIE

En route, aux manœuvres, en campagne

Par G. LENOIR, Lieutenant au 121^e de ligne

Ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise

Le Vade mecum constitue une véritable encyclopédie des connaissances militaires nécessaires aux officiers d'infanterie. Absolument au courant des derniers règlements, y compris les récentes instructions sur le combat, il dispense les officiers de réserve et de territoriale d'emporter tout autre livre pour les périodes d'instruction.

Prix: 4 fr. — 4 fr. 50 franco par la poste.

LIBRAIRIE S. PELLETIER, 90, cours Lafayette, LYON

LIBRAIRIE DIZAIN ET RICHARD, 20, RUE SAINT-PIERRE

VIENT DE PARAÎTRE

L'ANCIENNE PLACE DES CÉLESTINS

SON THÉÂTRE, SES CAFÉS-CHANTANTS, SES RESTAURANTS ET ESTAMINETS

Illustré d'une superbe gravure à l'eau-forte de M. DUMONT,

représentant l'ancien théâtre des Célestins

Prix: 6 francs

Vient de paraître
L'ANNUAIRE GÉNÉRAL

DU COMMERCE DE LYON

ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE

POUR L'ANNÉE 1887

Prix, relié: 12 francs

Par la poste, 13 fr.

EN VENTE À L'AGENCE VICTOR FOURNIER

14, Rue Confort, Lyon

Et chez M^{me} MERA, Libraire, rue de la République, 13

M. DELLEVAUX, papetier, rue de la Barre, 1.

L'Annuaire général du Commerce de Lyon comprend:

1^o La liste des habitants de Lyon classés par rues et numéros des maisons;

2^o La liste des habitants de Lyon classés par ordre alphabétique;

3^o La liste, par professions et ordre alphabétique des commerçants et industriels de Lyon et de la banlieue;

4^o La partie administrative, contenant la liste complète et méthodique de toutes les administrations et autorités d'ordre civil, judiciaire, militaire et religieux;

5^o La nomenclature par ordre alphabétique de toutes les communes du département du Rhône, avec les noms du maire, des fonctionnaires et des principaux commerçants;

6^o La liste des boulevards, places, rues, quais, par ordre alphabétique, avec l'indication des tenants et aboutissants, des arrondissements et des cantons de justice de paix dont ils dépendent;

7^o Un indice général de toutes les matières contenues dans le volume;

8^o Un Plan de la ville de Lyon.

S'assurer que l'INDICATEUR demandé porte bien au dos:

INDICATEUR FOURNIER

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

EN VENTE
À L'AGENCE V. FOURNIER

14, Rue Confort — LYON

LA LISTE OFFICIELLE

DE LA

LOTTERIE LORRAINE

Tirage 5 Mai

Prix: DIX Centimes

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par correspondance: 15 cent.

Par